

Entente des membres

Bienvenue au Jardin communautaire La main verte

Tous les produits cultivés dans ce jardin seront donnés à la Banque alimentaire du Centre de ressources communautaires Orléans-Cumberland (CRCOC).

Voici l'entente des membres pour l'année 2026, qui s'applique du 1^{er} mai au 1^{er} octobre 2026.

Pour que notre jardin communautaire soit un succès, il est essentiel que tous les membres et leurs invitées et invités comprennent et respectent les règles suivantes.

Chaque membre et invité·e du Jardin communautaire La main verte (JCLMV) doit lire et signer ce document pour indiquer leur accord.

Le jardin communautaire vise à offrir un espace sécuritaire, rassembleur et convivial pour les familles. Ces règles ne sont pas exhaustives. Veuillez-vous assurer que votre comportement permet à toutes et tous de profiter du jardin en toute sécurité.

Le CRCOC, par l'intermédiaire de sa Coordinatrice du développement communautaire, ou l'Église anglicane, se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ou groupe de personnes qui ne respecte pas la présente entente.

Comportement des membres

Je m'engage à collaborer avec les autres membres et à respecter leurs droits et leurs sentiments.

Je comprends que :

- je suis responsable de mon comportement ainsi que de celui des membres de mon foyer et de toute personne que j'invite au jardin ;
- toute attitude intimidante, menaçante ou abusive envers un autre membre ou une coordinatrice peut entraîner la perte de mon accès au

jardin ;

- les conflits avec d'autres membres doivent être résolus par la discussion. Si cette approche ne suffit pas, je peux demander par écrit à la Coordinatrice du développement communautaire du CRCOC d'intervenir ou de mener une enquête au besoin ;
- je veillerai à ce que mes activités de jardinage ne nuisent pas au droit des autres membres d'utiliser et de profiter du jardin ;
- j'accéderai au jardin communautaire uniquement pendant les heures de clarté.

Entretien du jardin

- Je comprends qu'il est important de garder les bacs de jardin et l'ensemble du site propre et bien entretenu ;
- Je comprends que le Jardin communautaire La main verte est un jardin respectueux de l'environnement et j'accepte de jardiner en utilisant uniquement des méthodes biologiques.
- Je n'utiliserai pas de semences traitées, d'engrais synthétiques, de pesticides, d'herbicides, de fongicides ou toute autre substance nocive. À la place, je me tournerai vers les ressources proposées sur le site web <https://alimentationjuste.ca/reseau-de-jardinage-communautaire/ressources-pour-le-jardinage/> pour trouver des solutions naturelles. Je nourrirai le sol avec du compost ou d'autres matières organiques.

Équipement de jardinage

Afin d'assurer la sécurité du jardin et la durabilité de son équipement, je m'engage à :

- ranger tous les outils et matériaux partagés (y compris les boyaux d'arrosage) à leur place une fois que j'ai terminé, et à fermer et verrouiller la remise avant de quitter le jardin ;
- ne pas emporter d'équipement à l'extérieur du site ;
- conserver mes effets personnels à l'extérieur du site ;
- ne pas laisser d'objets personnels dans les espaces communs.

Utilisation de l'eau

Je comprends que l'eau est une ressource précieuse. Afin de préserver et de conserver l'approvisionnement en eau, je m'engage à :

- utiliser l'eau avec parcimonie;
- vérifier les prévisions météorologiques avant d'arroser;
- m'assurer que le robinet est bien fermé avant de quitter le jardin;
- utiliser des méthodes de conservation de l'eau, notamment en arrosant à la base de mes plantes.

Décharge de responsabilité

Je reconnais être responsable de mes actions et j'accepte de dégager l'Équipe de coordination, les membres du jardin, l'Église anglicane St Helen's et le Centre de ressources communautaires Orléans-Cumberland de toute responsabilité, tout dommage, toute perte ou toute réclamation pouvant découler de l'utilisation du site par moi, les membres de mon foyer ou mes invité·e·s.

En signant ci-dessous, je confirme que mon foyer accepte de devenir membre pour la saison de jardinage 2025 et de respecter toutes les directives, règles et conditions énoncées dans la présente Entente des membres.

Nom :
Signature
Date :
Courriel :
Tél :

Merci de faire partie du Jardin communautaire La main verte! Votre engagement nous aide à cultiver des récoltes abondantes et un bel esprit de communauté.